

Communauté de paroisses catholiques
« RIVES DE L'ANDLAU ET DE L'ILL »
Sous le patronage de Notre Dame de l'Alliance
Fegersheim, Ohnheim, Eschau, Plobsheim

Je ne meurs pas, j'entre dans la Vie !

Ste Thérèse de Lisieux)

La mort pour le Chrétien.

Pour un Chrétien, la mort est, bien entendu, un événement douloureux. Les liens que nous avons tissés tout au long de notre vie sont rompus, notre corps disparaît. Mais en même temps, la mort n'a rien d'effrayant, **elle est devenu, dans la résurrection de Jésus, Pâques de lumière. Comme le dit St. Paul dans sa première lettre aux Corinthiens : « La mort a été engloutie dans la victoire ».** Elle est le couronnement de la vie, aussi brève qu'elle soit, et seuil pour entrer dans la vie en plénitude, la vie de Dieu. Il convient donc que nous nous préparons à cette rencontre, quand nous sommes bien portants, mais aussi quand notre vie touche à sa fin. L'Eglise nous donne les moyens de faire cela avec fruit, par les sacrements : **surtout l'Eucharistie et la Confession, nous recevons aussi la force pour traverser les épreuves dans l'onction des malades, qui n'est pas un sacrement des mourants, proprement dit, mais une prière de guérison et une demande de force pour les corps et l'âme, quand nous sommes mis devant notre propre fragilité dans la maladie.** Notre communauté paroissiale a une attention particulière pour les malades, les mourants, et les défunts ainsi que leurs familles. Elle vous propose ce dépliant, en espérant qu'il puisse vous guider dans ces épreuves.



Les funérailles à l'église.

Le décès survenu, prévenez aussitôt la paroisse, pour convenir du moment des funérailles. Normalement, les funérailles sont célébrées du mardi au vendredi.

L'équipe de funérailles ou prêtre qui va célébrer les obsèques conviendra d'un rendez-vous avec les proches pour préparer la célébration. En règle générale on célébrera l'Eucharistie, sacrement de Vie Eternelle, mais si vous n'avez pas l'habitude d'aller à la messe, il sera peut-être indiqué d'opter pour une célébration sans eucharistie. **Attention ! Les funérailles sans Eucharistie ne sont pas une sorte de funérailles au rabais, ou de deuxième classe. Il s'agit uniquement de profond respect des sensibilités et de la foi de tout-un chacun.**

Lors de la préparation de la célébration, le prêtre-célébrant va vous guider dans votre choix des lectures (**uniquement la Ste Ecriture**), des chants... Une petite chorale et un organiste se dévouent pour vous aider à accompagner vos proches.



Les prières au cimetière.



Habituellement, le prêtre accompagne le convoi au cimetière, si la mise en terre. S'il est empêché (par exemple par une autre célébration) une personne de l'équipe de funérailles vous accompagnera.

Incinération ?

Depuis les origines de l'église, les Chrétiens ont toujours mis en terre, ou en sarcophage leurs défunts. L'incinération des corps, en ce qui concerne les temps modernes, a été remise en usage dans les pays anglo-saxons depuis la fin du 19^e siècle, en même temps cette pratique s'est développée sur le continent, mais pendant longtemps la crémation était expression d'athéisme. A ceux qui choisissaient cette pratique, on refusait des funérailles chrétiennes. **Après le concile Vatican II, l'église Catholique a pris la décision de tolérer l'incinération.** Cela étant dit, la mise en terre reste la façon 'normale' de traiter les défunts. La liturgie utilise toujours des images, difficilement conciliables avec l'incinération, pratique qui rend difficile la foi en la résurrection de la chair. (C'est à dire, de la personne entière, non seulement avec une âme qui aurait une sorte de survivance, mais une personne, avec un corps glorieux et une âme).

Combien ça coûte ?

Par décision de Mgr l'Archevêque de STRASBOURG, et en lien avec la pratique des diocèses de France, de nouveaux tarifs d'offrandes à l'occasion des messes, mariages et funérailles entrent en vigueur au 1^{er} janvier 2020.

Enterrement : 150.00 €

- * part du prêtre célébrant **10.00 €**
- * part de la paroisse **75.00 €**
- * part de l'organiste **35.00 €**
- * contribution aux frais du diocèse **30.00 €**

Don libre pour la chorale et les sacristaines selon votre convenance!



Chaque dimanche qui suit les obsèques, nous célébrons l'Eucharistie pour les défunts de la semaine.

Prier pour nos chers défunts.



L'Eucharistie est le sacrement de la pâque du Christ, de sa mort et de sa résurrection. Chaque fois que nous communions au Corps livré et au Sang versé du Christ, nous communions à notre propre mort. L'eucharistie nous apprend, en quelque sorte, à nous familiariser avec notre mort puisque le Christ est mort pour nous. L'Eucharistie nous donne aussi de rejoindre ceux qui sont déjà passés de ce monde vers le Père. L'eucharistie nous permet de les soutenir dans le franchissement de cette frontière entre le visible et l'invisible, notre prière lors de la messe aide nos chers

défunts à de purifier de ce qui les sépare encore de Dieu. Elle est le sacrement des retrouvailles avec les défunts, le sacrement par excellence de la communion de saints, reflet de la liturgie céleste devant du trône de l'Agneau. Nous nous asseyons à la même table, nous dans l'ombre, eux dans la lumière. Nous communions au même mystère. Nous sommes regardés par eux avec amour, tandis que nos regards ne pénètrent pas jusqu'à eux dans la Demeure éternelle. Dans le sacrifice du Christ, nous sommes tous un. La belle tradition séculaire des intentions de Messe est en constant recul et c'est dommage, car cette pratique est pleine de sens.

Offrir une messe, c'est croire. Croire que le sacrifice de la Messe est la source de notre vie, sans laquelle nous sommes bien pauvres.

Offrir une messe, c'est aimer. Aimer nos proches disparus. La célébration de l'Eucharistie à leur intention leur donne la Vie.

Offrir une messe, c'est faire un cadeau. Un cadeau à un proche, un parent, un ami vivant qui a besoin de notre prière et de la prière de toute l'Eglise.

Offrir une messe, c'est prier. Rendre grâce au Seigneur, le supplier, lui confier toutes nos intentions particulières.

Offrir une messe, c'est donner. Les offrandes de messe qui vous sont proposées aident les paroisses et les prêtres à réaliser certains projets. Si vous donnez une offrande, ce don est reparti entre: la paroisse, pour subvenir aux frais du culte ; le diocèse ; le prêtre célébrant et enfin une partie est reversée aux prêtres de l'intérieur de la France. **(Coutume : 7e jour, 30e jour, messe anniversaire)**